

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Ste-Gertrude-Manneville, tenue le Lundi 9 Août 2021, à 19h30 **au centre communautaire situé au 391 route 395** à Ste-Gertrude-Manneville lesquels étaient présents, le maire, Monsieur Pascal Rheault, les conseillers (ères) suivants (es) :

Présent :            Michel Rivard            (01)  
                         François Binet            (03)  
                         Régis Audet              (04)  
                         Patrick Dubuc            (05)  
                         Johanne Rheault        (06)

Absent:            Maurice Massé            (02)

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Pascal Rheault, Sandra Boutin Directrice Générale et secrétaire-trésorière était présente.

101-08-2021

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Régis Audet et résolu à l'unanimité;

**QUE** l'ordre du jour soit accepté avec l'item varia ouvert;

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 JUILLET 2021**
- 3. FINANCES**
  - 3.1 Présentation des comptes de la municipalité
  - 3.2 Dépôt du rapport financier
- 4. AGENTE DE DÉVELOPPEMENT**
  - 4.1 Terrain de baseball
  - 4.2 Camping Lac Chambeau
- 5. ADMINISTRATION**
  - 5.1 Convention d'aide financière – Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)
  - 5.2 Ordinateur/Tablette
- 6. VOIRIE**
  - 6.1 Abrasif
  - 6.2 Pont P-00158 (rang 8&9 est)
- 7. SUIVI DU DOSSIER DES CONSEILLERS**
- 8. VARIA**
- 9. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

102-08-2021

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 JUILLET 2021**

**ATTENDU QUE** chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 Juillet 2021 au moins vingt-quatre (24) heures avant la présente séance, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par : François Binet

Secondé par : Johanne Rheault

Et résolu à l'unanimité;

**QUE** le procès-verbal du 5 Juillet 2021 soit accepté tel que rédigé.

103-08-2021

**PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ**

**CONSIDÉRANT** que la secrétaire-trésorière certifie qu'il y a disponibilité de crédit pour les comptes suivants :

Comptes payés par paiement direct pour un total de 28 609.42\$

Comptes à payer avec les chèques # 0169 à 0198 pour un total de 128 713.56\$

Il est proposé par : Régis Audet

Secondé par : Patrick Dubuc

Et résolu à l'unanimité;

**QUE** tous ces comptes soient acceptés et payés.

**DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE**

La directrice générale à déposer le rapport budgétaire et les conseillers en ont pris connaissance.

**TERRAIN DE BASEBALL**

Reporté à une séance ultérieure

104-08-2021

**CAMPING LAC CHAMBEAU**

Il est proposé par : Michel Rivard  
Secondé par : Régis Audet  
Et résolu à l'unanimité;

**QUE** le tarif des saisonniers soit ajusté à 450\$

**QUE** les tarifs suivants restent les mêmes, 20\$ par jour, 80\$ par semaine.

105-08-2021

**CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL)**

**ATTENDU QU'UNE** aide financière maximale de 253 098\$ est accordé à la municipalité dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – volet Entretien des routes locales;

**ATTENDU QUE** l'aide financière dépasse 250 000\$, la municipalité doit signer une convention d'aide financière déterminant les modalités de versement de l'aide financière en vertu du programme d'aide à la voirie locale – volet Entretien des routes locales;

Il est proposé par : François Binet  
Secondé par : Régis Audet  
Et résolu à l'unanimité

**D'AUTORISER** Monsieur Pascal Rheault, maire et Sandra Boutin, directrice générale de la Municipalité, à signer pour et au nom de la municipalité tout document se référant à cet effet.

106-08-2021

**ORDINATEUR/TABLETTE**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu une soumission au coût de 4259.70\$ avant taxe pour l'achat de 5 tablettes et 2 ordinateurs portables qui seront utilisé lors des séances du conseil;

Il est proposé par : Régis Audet  
Secondé par : Michel Rivard  
Et résolu à l'unanimité;

**QUE** la municipalité accepte la soumission de Nortech Solution informatique au coût de 4259.70\$ avant taxe.

**QUE** cette somme affecte la subvention COVID-19.

107-08-2021

**ABRASIF**

**ATTENDU QUE** nous avons reçu les deux soumissions suivantes pour l'achat de 125 tonnes d'abrasif :

Pajula : 26.75\$/ tonnes (3343.75\$)  
Béton Fortin : 27.85\$/tonnes (3481.25\$)

Il est proposé par : Régis Audet  
Secondé par : Johanne Rheault  
Et résolu à l'unanimité;

**QUE** la municipalité accepte le plus bas soumissionnaire qui est la compagnie Pajula au coût de 26.75\$/tonnes.

**PONT P-00158 (RANG 8&9 EST)**

La directrice générale informe les citoyens du courriel reçu du MTQ en date du 5 août 2021.

Le MTQ nous informe qu'il procédera au cours des prochaines semaine à la réduction de la largeur carrossable du pont P-00158. La largeur sera réduite à 4,5 mètres, ce qui devrait être bénéfique pour la structure d'ici la réalisation des travaux majeurs prévus en 2023.

La voie carrossable sera située au centre du pont. Le Ministère procédera par le fait même au remplacement de la surface de roulement et une nouvelle signalisation sera mise en place par le Ministère pour prévenir les usagers de cette réduction de voie.

**SUIVI DU DOSSIER DES CONSEILLERS**

Terrain de Basket (Michel)

Les travaux du MTQ dans rang 8&9 ont débuté ce matin (François)

Rang 6 &7 aurait besoins de quelques voyages de concassée (François)

**VARIA**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

108-08-2021

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**SUR PROPOSITION** du conseiller Régis Audet et résolu à l'unanimité que la présente séance soit, levée à 20h17.

Adopté à l'unanimité;

\_\_\_\_\_  
Pascal Rheault, maire

\_\_\_\_\_  
Sandra Boutin, directrice générale

*Je, Pascal Rheault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*